

# Entre la France et le Rwanda, un long et douloureux chemin vers la réconciliation

À Kigali, Emmanuel Macron espère enfin sceller la normalisation avec le pays des Mille-Collines.

TANGUY BERTHEMET @tanguyber  
ENVOYÉ SPÉCIAL À KIGALI

**AFRIQUE** Jeudi, à l'aube, quand l'avion présidentiel français touchera le tarmac de Kigali, une seule question se posera. Cette visite d'un président français au Rwanda, la deuxième seulement depuis le génocide rwandais, mettra-t-elle un point final à un quart de siècle de rapports glaciaux et tendus entre les deux pays ou ne sera-t-elle qu'une page de plus dans l'épais dossier d'une guerre froide non avouée ? La réponse, Emmanuel Macron la détiendra, en partie au moins, en fonction des paroles qu'il prononcera. Elles seront pesées une à une, analysées, décortiquées. Mais une seule importe vraiment. Le chef de l'État français prononcera-t-il les excuses de la nation pour son rôle dans le génocide des Tutsis qui, au printemps de 1994, a coûté la vie à plus de 800 000 personnes en cent jours ? L'Élysée ne tranchait pas ces derniers jours. « Il ne nous appartient pas de préempter la parole présidentielle. » Le président rwandais, Paul Kagame, fait mine de se désintéresser de ce point, comme s'il était déjà passé au-delà. « C'est vraiment à la France de décider ce qui lui convient de dire des excuses ou de faire ceci ou cela », a-t-il dit dans une récente interview à RFI. Dans les faits, Paul Kagame le sait, ces excuses pourrissent la relation depuis des décennies. Les États-Unis l'ont compris il y a déjà longtemps. En 1998, Bill Clinton s'était posé sur ce même aéroport et, en moins de trois heures de visite, avait demandé pardon au nom des États-Unis. Dans les années suivantes, la Belgique, l'ONU et même le Vatican avaient suivi cette voix. Mais Paris s'y est toujours refusé jusqu'à présent.

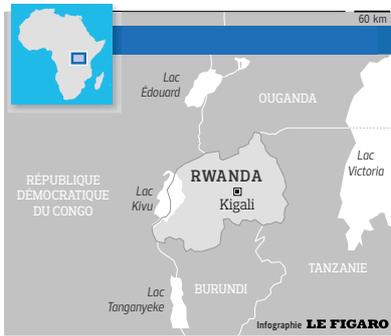
Le discours sera solennel dans un lieu qui ne l'est pas moins, le Mémorial du génocide, à Gisozi, où reposent les dépouilles de 250 000 victimes. Il a la vaste ambition de gommer les conséquences de quatre années d'engagement français au Rwanda et plus de deux décennies d'éloignement. Quand, à l'été 1994, le Front patriotique rwandais (FPR) prend le pouvoir à Kigali, la France ne peut qu'entériner la victoire de son vieil



Le président rwandais, Paul Kagame, est accueilli par Emmanuel Macron, à Paris, en mars dernier, avant une conférence internationale sur le Soudan. LUDOVIC MARIN/AFP

adversaire. Paul Kagame, leader du FPR, n'est certes officiellement que ministre de la Défense mais nul ne doute qu'il incarne le véritable pouvoir. Dans la présidence finissante de François Mitterrand, l'option de l'inviter au sommet France-Afrique qui se tient en novembre à Biarritz est vite écartée. Il s'agit de la première des nombreuses occasions ratées de mettre les différends sur la table. À la tribune, François Mitterrand évoque bien le Rwanda pour regretter « des génocides ». Interrogé sur cet étrange pluriel, l'entourage présidentiel plaide l'erreur. En réalité, il s'agit de la première pierre à la théorie sinistre d'un double génocide, où à celui des Tutsis par le régime extrémiste hutu aurait répondu un autre commis cette fois par les hommes du FPR. Cette construction intellectuelle mortifère, rejetée par tous les experts, va être adoptée par une frange de politiques et de militaires français comme une sorte de validation a posteriori de la politique française. Elle fera des dégâts considérables dans les relations franco-rwandaises.

Jacques Chirac, qui ne fait pas sienne cette théorie, s'installe à l'Élysée en 1995 et se tient loin du Rwanda. Le génocide tutsi s'est passé alors que la France était en pleine période de cohabitation. Si les socialistes de François Mitterrand portent une responsabilité, plusieurs caciques de la droite alors au gouvernement pourraient aussi, dans une moindre mesure, se trouver impliqués. Paul Kagame, qui à l'issue d'années de guerre nourrit un fort ressentiment contre la Fran-



Infographie LE FIGARO

**800 000**  
Tutsis  
ont été tués  
au printemps 1994 lors  
du génocide rwandais

ce en général et contre l'armée française en particulier, semble lui aussi peu enclin aux joutes diplomatiques. Il doit gérer un pays à l'économie ravagée, aux infrastructures détruites et à demi vidé de sa population. L'entrée à Matignon en 1997 de Lionel Jospin ne change d'abord rien à cette distance fraîche. Au Quai d'Orsay, la nomination d'Hubert Védrine fait certes froncer les sourcils à Kigali. Secrétaire général de l'Élysée en 1994, il est un fervent défenseur de la politique française au Rwanda ; ce qu'il est resté.

C'est la presse qui va remuer le passé. Dans une série d'enquêtes, *Le Figaro* dénonce en 1998 la conduite française au Rwanda, et précisée Turquoise, une opération militaire présentée comme humanitaire mais des hors soupçonnée d'avoir aussi servi à évacuer des génocidaires. En réaction, Jospin demande la mise en place d'une mission d'information parlementaire (MIP), confiée au député Paul Quilès. Après des semaines d'auditions, la MIP blanchit la France de toute responsabilité dans le génocide, tout en reconnaissant des « erreurs » et un positionnement militaire « à la limite de l'engagement direct ». Ces conclusions, en forme de jugement de Salomon, ne satisfont personne.

Au Rwanda, les questions autour de la France s'accroissent et la pression monte, se fait intense. La visite de Paul Kagame à Paris en 2003 ne se passe bien qu'en façade. Le président rwandais se fait un malin plaisir de raconter son précédent séjour en 1991, terminé par une arrestation musclée et non motivée en pleine nuit. Un an plus tard, lors des commémorations des 10 ans du génocide, la colère rwandaise éclate. Dans son discours, Paul Kagame fustige, dans un lourd silence, la France, ceux « qui ont l'audace de rester là sans s'excuser » alors qu'ils ont, selon lui, « armé et entraîné sciemment les soldats gouvernementaux et les milices qui allaient commettre un génocide, alors même qu'ils savaient

qu'ils préparaient ce génocide ». Renaud Muselier, qui représente le gouvernement, écoute sa visite. Ce clash diplomatique plonge ses racines dans la justice.

Depuis 1997, une enquête est ouverte à Paris sur les conditions du crash, le 6 avril 1994, de l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana, attentat considéré comme le déclencheur du génocide. Elle est aux mains de Jean-Louis Bruguière, un juge connu pour ses enquêtes aussi médiatiquement tonitruantes que juridiquement critiquables. Le magistrat semble s'être forgé une conviction sur pas grand-chose. Le FPR serait à l'origine de l'attentat, façon de rendre les Tutsis responsables de leur propre tragédie. En 2006, le juge rend ses conclusions et signe neuf mandats d'arrêt contre des proches du président rwandais. En réaction, le Rwanda rompt ses

relations. Le contact se fait et, en 2009, les liens diplomatiques sont rétablis. Nicolas Sarkozy veut aller finaliser le réchauffement, en dépit des pressions de son aile droite vigoureusement hostile à la main tendue. En 2010, il se rend au Rwanda, une première, et visite déjà de Mémorial de Gisozi. Le parcours dans le musée, où la France joue le rôle d'accusé, est rude. Lors d'une conférence de presse avec son homologue, Nicolas Sarkozy reconnaît des « erreurs » et un certain « aveuglement » français. Mais pas d'excuses. « Je suis allé aussi loin que je pouvais », assurera-t-il plus tard. Cela ne suffira pas et la nomination d'Alain Juppé aux Affaires étrangères en 2011 va rejeter un froid. Déjà ministre des Affaires étrangères en 1994, Alain Juppé est l'un des mis en cause de la commission Mucyo et n'est pas avare de critiques vis-à-vis de Kigali.

**« C'est vraiment à la France de décider ce qui lui convient le mieux. La pire des choses (...), c'est de demander à quiconque de présenter des excuses »**

PAUL KAGAME, PRÉSIDENT DU RWANDA

relations diplomatiques. Dans la foulée, Kigali monte sa propre mission d'enquête, dirigée par Jean de Dieu Mucyo, dont l'intitulé ne laisse que peu de doute sur l'objectif : « Commission nationale indépendante chargée de rassembler les éléments de preuve montrant l'implication de l'État français dans la préparation et l'exécution du génocide ». Elle met d'ailleurs très vite directement en cause treize personnalités politiques françaises et vingt militaires. La fracture est totale.

Nicolas Sarkozy récupère en 2007 cette situation déplorable et en fait sa priorité africaine. Il a conscience, comme Emmanuel Macron aujourd'hui, des dégâts causés par cette brouille sur l'image de la France en Afrique. Et la tâche ne cesse de s'agrandir quand Paul Kagame, au réel d'une gestion rigoureuse de son pays et de son redressement spectaculaire, devient un modèle pour les oppositions du continent. Son autoritarisme de plus en plus évident, son élection avec 95 % des voix, ses graves entraves aux droits de l'homme ne semblent pas nuire à sa réputation enviable de chef. Le choix pour le Quai d'Orsay de Bernard Kouchner, notamment proche de Paul Kagame, va mettre de l'huile dans les rouages grippés de la diplomatie. Les deux chefs d'État se rencontrent en marge de sommets in-

ternationaux. Le contact se fait et, en 2009, les liens diplomatiques sont rétablis. Nicolas Sarkozy veut aller finaliser le réchauffement, en dépit des pressions de son aile droite vigoureusement hostile à la main tendue. En 2010, il se rend au Rwanda, une première, et visite déjà de Mémorial de Gisozi. Le parcours dans le musée, où la France joue le rôle d'accusé, est rude. Lors d'une conférence de presse avec son homologue, Nicolas Sarkozy reconnaît des « erreurs » et un certain « aveuglement » français. Mais pas d'excuses. « Je suis allé aussi loin que je pouvais », assurera-t-il plus tard. Cela ne suffira pas et la nomination d'Alain Juppé aux Affaires étrangères en 2011 va rejeter un froid. Déjà ministre des Affaires étrangères en 1994, Alain Juppé est l'un des mis en cause de la commission Mucyo et n'est pas avare de critiques vis-à-vis de Kigali.

À Kigali, le cinquième président français à chercher un rapprochement avec le Rwanda se présente en héritier de cette longue histoire. Il le sait et a préparé les choses en conséquence. Il n'ambitionne rien de moins qu'une réconciliation définitive. ■

**OSP** VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
01.49.04.01.82 - annonces@osp.fr

06

Cabinet de Me Renaud BROC - Avocat au Barreau de GRASSE  
3 Place du Logis 06580 PEGOMAS - Tel : 04.22.48.03.00 - Fax : 04.22.46.10.13  
et Cabinet PIAZZESI, Avocats

SELARL d'AVOCAT - 20 rue Foncet - Villa Jacqueline 06000 NICE  
Tél : 04.93.80.85.50 - Fax : 04.93.80.80.67

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ «Villa Edgeroads»  
à CANNES 18-22 Avenue du Docteur Picaud,  
Cadastrée Section AV n° 46 pour 56a et 15ca  
avec : Villa de maître de 597,93 m<sup>2</sup>, sur 4 niveaux,  
maison de gardien sur 2 niveaux, grand abri pour  
véhicules, dépendances, très beau jardin arboré,  
piscine et pool house

ADJUDICATION JEUDI 8 JUILLET 2021 à 9H

par-devant Madame le Juge de l'Exécution Immobilière du Tribunal Judiciaire de GRASSE, Palais de Justice, 37 avenue Pierre Sézard à GRASSE. Ministère d'avocat postulant obligatoire pour enchérir. Consignation de 10% de la mise à prix obligatoire pour enchérir.

[Précision : tous les objets meublants situés dans la villa principale, maison de gardien et dépendances ne sont pas inclus dans la vente judiciaire.] Occupation : Résidence secondaire du propriétaire.

Mise à prix : SIX MILLIONS SIX CENT MILLE EUROS - 6.600.000 €

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente (n°19/00185) déposé au Greffe du Jex immobilier du Tribunal Judiciaire de Grasse le 7 novembre 2019 qui peuvent être consultées audit Greffe et au Cabinet de Me Renaud BROC, avocat.

VISITES : sur place par la SCP MATHIEU RIPOLL AZEMA MATHIEU, Huissiers associés à Nice les :  
- Mardi 15 juin 2021 de 14h30 à 16h30 - Mardi 29 juin 2021 de 14h30 à 16h30

Maître Renaud BROC